

atelier fait suite à la discussion qui a eu lieu entre les membres, le chef adjoint et l'Administrateur cri qui s'est tenue la veille. Il toucherait l'activité minière, particulièrement les minéraux critiques et stratégiques comme le lithium.

Les membres sont d'avis d'organiser le 12 mars 2024 une journée avec deux ateliers. La réunion du comité se tiendrait ensuite le lendemain, soit le 13 mars 2024.

Date et lieux des réunions subséquentes

Les membres établissent les dates et lieux des prochaines réunions en 2024-2025 :

- La réunion 232 se tiendra durant la semaine du 10 juin 2024 sur le territoire. La rencontre pourrait se tenir soit à Wemindji ou à Chisasibi.
- La réunion 233 se tiendra à Gatineau durant la semaine du 9 septembre 2024.
- La réunion 234 se tiendra à Québec durant la semaine du 11 novembre 2024.
- La réunion 235 se tiendra à Montréal durant la semaine du 17 mars 2025.

Sous-comités

Les membres statuent qu'il n'y a pas de changements à effectuer dans la liste des sous-comités. La mise à jour de la liste se fera lorsque les nouveaux membres auront été nommés.

Embauche d'un.e analyste à temps partiel

La directrice exécutive informe les membres que le CCEBJ a reçu deux candidatures spontanées pour couvrir le poste d'analyste junior à temps partiel. L'analyse des dépenses reliées à l'embauche d'un analyste à temps partiel a été discuté et approuvé l'an dernier et les coûts associés sont donc inclus dans le budget de l'année en cours. Les prévisions budgétaires pour l'année prochaine pourront également en tenir compte.

À la suite d'un échange sur le sujet, les membres sont d'avis de poursuivre le processus d'embauche. La directrice exécutive va partager les CV et lettres de présentation des candidats avec les membres.

Présentation du budget révisé 2023-2024 et du budget 2024-2025

La directrice exécutive rappelle aux membres que les informations sont disponibles sur le nuage et présente le budget révisé 2023-2024 et le budget 2024-2025.

La directrice exécutive passe en revue les postes budgétaires et explique les éléments où il y aura des grandes différences. Elle explique qu'il y aura un surplus budgétaire pour l'année en cours qui s'explique par le départ de l'analyste sénior précédent et le poste qui est resté vacant en attendant l'embauche de l'analyste sénior, ainsi que par le poste d'analyste junior à temps partiel qui est encore vacant.

Par la suite, elle présente le budget 2024-2025.

Le budget révisé 2023-2024 et le budget 2024-2025 sont adoptés sous une proposition de Graeme Morin, secondée Mélanie Savoie.

Dossiers

Plans d'aménagement du territoire public (PATP)

Comme il y a plusieurs nouveaux membres et observateurs, la directrice exécutive débute par faire un bref survol du dossier et expliquer ce qu'est un PATP et à quoi sert ce dernier. Elle rappelle que le CCEBJ a reçu les documents en juillet et que le sous-comité s'est rencontré à quelques reprises pour travailler sur le dossier. Il a été décidé que les commentaires du CCEBJ ne seraient pas sur les affectations particulières, mais plutôt sur l'implication des instances dans le processus, la prise en compte des particularités du Territoire et des droits des Cris ainsi que sur des précisions d'ordre grammatical.

Une première version des commentaires sera envoyée au sous-comité dans les jours suivant la réunion. Par la suite, les dates importantes sont les suivantes:

- 8 décembre 2023 : envoi des commentaires aux membres pour révision;
- 5 janvier 2024 : date limite pour l'envoi des commentaires des membres à la directrice exécutive;
- 17 janvier 2024 : date limite pour soumettre les commentaires au MRNF.

Activité minière

La directrice exécutive présente un résumé des dernières actions réalisées dans le dossier. Elle rappelle que le CCEBJ a fait parvenir des commentaires sur le projet de règlement pour les activités d'exploration à impacts et a participé à une rencontre avec le MRNF le 3 novembre 2023 dans le cadre des travaux entourant le développement harmonieux de l'activité minière. Elle souligne qu'il est possible de soumettre des commentaires en réaction aux propositions présentées par le MRNF, mais que ceci doit être fait avant le 24 novembre 2023.

Nous disposons de peu de temps pour se pencher sur les propositions, mais il serait possible d'utiliser le matériel provenant de commentaires passés. Comme c'est un enjeu important et que c'est l'occasion de se prononcer avant la rédaction d'un projet de loi, les membres échangent sur la possibilité de préparer et soumettre des commentaires. Un membre propose de rédiger une lettre plus générale dans laquelle on retrouverait un rappel que les enjeux miniers sont importants. Nous pourrions souligner notre mécontentement avec l'échéancier serré tout en rappelant notre intérêt d'être interpellé pour le projet de loi.

Les membres sont en accord avec l'envoi de la lettre. Le secrétariat fera parvenir un projet de lettre au sous-comité avant le 17 novembre 2023 et les membres du sous-comité auront jusqu'au mercredi suivant pour la révision. Ainsi, la lettre pourra être envoyée dans les temps.

Changements climatiques

L'analyste résume le dossier des changements climatiques, en débutant par les paragraphes en cours de révision par le sous-comité, lesquels serviront à bonifier nos lettres et analyses lorsqu'opportun. Ceux-ci soulignent l'importance de prendre en compte les aléas découlant des changements climatiques, autant dans les initiatives gouvernementales que dans les pratiques de consultation y étant rattachées. Elle souligne également deux initiatives de plus longue haleine mises de l'avant par le sous-comité, soit un inventaire des programmes de financement actifs sur le Territoire, ainsi qu'un exercice d'identification des lacunes législatives en matière de changements climatiques. Elle mentionne avoir rencontré l'équipe aux changements climatiques du GNC. Les rencontres de suivi se poursuivront avec les paliers fédéral et provincial au cours des prochains mois.

Par la suite, un membre présente le projet de forum régional que le GNC a l'intention de tenir au printemps 2024. Une communauté a été identifiée, mais il reste des détails à régler. Il mentionne que le forum sera un événement convivial axé sur l'action. Le CCEBJ a été identifié comme partenaire potentiel pour l'organisation du forum, mais le rôle précis reste à confirmer. La logistique devrait être couverte par le GNC. Il reste encore des décisions à prendre et le membre fera le pont entre le GNC et le CCEBJ pour la suite des choses.

PAFIT

La directrice exécutive présente une mise à jour du dossier. Elle rappelle qu'il y a un questionnement quant au rôle du CCEBJ dans l'examen des PAFIT. Elle a préparé un document qui présente les éléments à prendre en considération dans l'évaluation de l'implication du CCEBJ dans le dossier. Le sous-comité n'a pas été en mesure de se rencontrer pour en parler avant la réunion de Mistissini, mais devrait le faire dans les prochaines semaines. Les membres du sous-comité prépareront une recommandation à présenter aux membres à la réunion de mars 2024. Pour l'instant, elle mentionne que la planification budgétaire inclut l'examen tel que réalisé dans les années précédentes et que des ajustements se feront le cas échéant.

Caribou

La directrice exécutive demande si quelqu'un est au courant de développements dans ce dossier. Un membre mentionne que les discussions sont actuellement situées sur un très haut niveau. La stratégie québécoise pour le caribou est en cours de révision et il est prévu qu'elle serait transmise d'ici la fin du mois de décembre 2023 pour consultation. Il ajoute qu'il y a un travail en parallèle avec certaines communautés pour un décret fédéral d'urgence.

Effets cumulatifs

L'analyste débute par un rappel des quatre volets d'action et de l'adoption de la Stratégie sur les données avant son entrée en poste. Elle ajoute que depuis son entrée en poste, la Stratégie sur la planification régionale a été adoptée par les membres du sous-comité. Elle enverra le document à tous les membres. Les rencontres avec les instances territoriales débuteront dans les prochains mois, notamment avec l'équipe de planification régionale au GNC. Ces rencontres aborderont les deux premiers volets d'action simultanément, considérant qu'ils sont intimement liés. La rédaction des recommandations pourra débuter au printemps, en parallèle à la poursuite des discussions avec les instances. Le document de discussion visant à fournir des lignes directrices pour les éventuelles rencontres est en cours de révision par le sous-comité.

Portrait législatif et réglementaire

La directrice exécutive rappelle les grandes lignes du projet. Elle ajoute que la consultante lui a envoyé le rapport révisé dans lequel des encadrés ont été ajoutés, ainsi qu'un tableau pour lister les différentes lois. Elle demande aux membres où ils en sont pour la révision de l'inventaire. Le travail est en cours de réalisation. Elle ajoute qu'elle a préparé une préface qu'elle partagera avec les membres du sous-comité, en prévision d'une éventuelle réunion de ce dernier. Lorsque tout aura été complété, le CCEBJ pourra procéder à l'adoption du rapport et élaborer un plan pour la dissémination de ce dernier.

À la demande des membres, la directrice exécutive enverra le rapport à tous les membres.

Agriculture

La directrice exécutive mentionne qu'il y a des travaux en cours pour la révision du Règlement sur les exploitations agricoles. Des ateliers de cocréation sont prévus au cours de la semaine suivant la réunion, mais il ne sera pas possible d'y participer. Par contre, un atelier virtuel est prévu le 8 décembre 2023 en avant-midi, atelier auquel le CCEBJ devrait être convié. Comme il n'y a pas de sous-comité dédié à ce dossier, un sous-comité ad hoc est créé pour participer à la rencontre de décembre. La directrice exécutive partagera les informations lorsqu'elle les recevra.

Plan nature 2030

L'analyste fait un retour sur le dossier et rappelle sa participation au Rendez-vous national pour la biodiversité qui s'est tenu le 27 septembre 2023. Les mobilisations virtuelles avec les communautés et organisations autochtones ont eu lieu les 31 octobre et 2 novembre 2023. Elle souligne certaines lacunes reliées au processus de consultation et l'absence de nouvelles informations dans les documents. Elle mentionne que la période de consultation via un questionnaire vient à échéance le 8 décembre 2023. Les membres consentent à ce que le CCEBJ ne réponde pas au questionnaire et attende plutôt la publication pré-finale du Plan Nature à l'hiver 2024 pour commenter.

Loi sur l'évaluation d'impact

Un membre fait une mise à jour à la lumière des récents développements. Il ajoute qu'une révision législative est en préparation et qu'elle devrait être présentée au cours du printemps ou de l'été 2024.

AJOURNEMENT

Comme tous les dossiers ont été traités, la rencontre est ajournée à midi. Après la pause dîner, les membres se rendent à l'Éco-Centre pour la visite.

Préparé par Eva Wolf, agente de secrétariat et Michèle Leduc-Lapierre, directrice exécutive

Adopté le 13 mars 2024

